

L'emploi

tions qui pourraient atténuer ces trois grands problèmes que sont le logement, le chômage et les taux d'intérêt. On a d'abord proposé un programme d'urgence en vue de bâtir pour les personnes âgées et sur des terres publiques des logements coopératifs sans but lucratif. On a aussi proposé d'instaurer un programme intensif de sylviculture. Et aussi l'expansion du programme de mise en valeur des salmonidés. Le gouvernement fédéral pourrait également intervenir dans l'un ou l'autre de ces domaines.

Pour résumer, les Canadiens sont mal en point aujourd'hui. Mais ils méritent mieux. Ils ont cependant commencé à s'organiser, à se concerter en vue de se donner un meilleur gouvernement, un gouvernement qui nous permettrait de mener une vie convenable dans un climat économique satisfaisant.

Des voix: Bravo!

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'intervenir dans ce débat pour parler d'un aspect important du chômage, soit des efforts que le gouvernement fédéral déploie dans le domaine de la création directe d'emplois. Les taux de chômage élevés qu'on connaît actuellement affectent différemment les diverses régions de notre pays. De même, ils ont des répercussions variables sur les différents groupes de la population active. Certains d'entre eux sont plus touchés que d'autres et certaines régions le sont également davantage. Pour cette raison, le gouvernement s'est doté d'une politique spécifique en vue d'organiser plus spécialement des programmes de création directe d'emplois à l'intention des zones et des régions de notre pays qui en ont le plus besoin. J'estime qu'il y a lieu d'examiner ce que le gouvernement a fait à cet égard. A entendre les sottises que les députés d'en face débitent ce soir, on pourrait penser que le gouvernement n'a rien fait. Contrairement à cela, nous sommes très actifs et je voudrais en parler ce soir.

Par ses programmes de création directe d'emplois, le gouvernement ne se contente pas de créer ou de maintenir les emplois. Rappelons que son action a porté sur 104,000 postes au cours de cette seule année financière. Il s'efforce aussi de déployer davantage d'efforts dans les parties du pays les plus défavorisées ou pour les groupes sociaux qui en ont le plus besoin.

M. McDermid: Vous voulez parler des employés du CN?

M. Smith: Il faudrait que les députés d'en face écoutent et en tirent une leçon. A titre d'exemple, 45,000 emplois nouveaux ont été créés grâce aux initiatives de développement communautaire et de services communautaires du programme d'Emploi Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Smith: Les députés d'en face feraient mieux d'écouter. Avec un budget global de près de 136 millions de dollars, ces programmes ont essentiellement contribué à la création d'emplois dans les régions où le taux de chômage est le plus élevé. Ainsi, 38 p. 100 de ces emplois ont été créés dans les provinces maritimes. Or, nous connaissons tous les problèmes de cette région. Je suis sûr que les députés de ces provinces se féliciteront d'entendre ce chiffre. Trente-trois p. 100 des autres emplois ont été créés au Québec. En outre, ces programmes s'adressaient plus spécialement aux groupes sociaux qui sont plus vulnérables en période de crise que les autres.

Les programmes en vigueur actuellement contiennent des mesures spéciales destinées à encourager les parrains de projets à embaucher des jeunes, des femmes, des autochtones et des travailleurs handicapés. Non seulement ces mesures ont été bien accueillies, mais elles ont aussi été couronnées de succès. Grâce à ces programmes, plus de 22,000 emplois ont été créés à l'intention de jeunes, dans différentes régions de notre pays où, à défaut d'une telle initiative, ils auraient eu beaucoup plus de difficulté à se faire embaucher et à conserver une place.

M. McDermid: Allez le dire aux 500,000 jeunes chômeurs.

M. Smith: Les conservateurs ne savent plus quel parti prendre. Dans les projets de développement communautaire du Canada, près de 30 p. 100 des participants sont des femmes, et dans les projets de services communautaires, les femmes qui participent comprennent 70 p. 100 de celles pour lesquelles des emplois ont été créés. Les statistiques sont véritablement surprenantes lorsqu'on les examine attentivement. Par exemple, dans les projets de développement communautaire du Canada, 15 p. 100 des emplois créés dans des secteurs connexes à la construction sont occupés par des femmes, tandis qu'à l'échelle de la société tout entière, ce pourcentage n'est que de 1.1 p. 100 dans le secteur du bâtiment. C'est un très bon résultat qui prouve que l'on peut atteindre les objectifs que l'on se fixe.

Je voudrais parler maintenant de l'intégration et de la réintégration. Dans le cas des projets de services communautaires du Canada, dont les participants sont en grande partie des femmes, le programme prévoit un moyen d'intégration ou, dans la plupart des cas, de réintégration au marché du travail, et cherche donc à répondre à un besoin précis des femmes à l'heure actuelle.

Je voudrais dire quelques mots des handicapés. Outre la création d'installations et de services à leur intention—comme des travaux visant à rendre divers édifices accessibles aux infirmes—les programmes de création directe d'emplois ont donné du travail à plus de 1,600 invalides. Je vois que le député d'Oxford (M. Halliday) est parmi nous ce soir. Il a été un membre très actif du comité qui a voyagé dans tout le pays et entendu le témoignage de nombreux handicapés. Il ne fait aucun doute que ce groupe a besoin d'une attention spéciale, et c'est exactement ce que ces programmes ont cherché et réussi à faire.

Les programmes de création directe d'emplois visent également à répondre aux besoins en matière d'emploi des autochtones du Canada. Par exemple, dans les provinces de l'Ouest, 45 p. 100 des crédits des projets de développement communautaire ont été affectés à la création d'emplois pour les autochtones. Toute proposition dans ce secteur a la priorité sur une partie des crédits du programme. Cette année, le gouvernement a prévu, dans le cadre des projets de développement communautaire du Canada, une affectation spéciale de 6 millions de dollars utilisée dans les centres urbains dans toutes les provinces de l'Ouest, afin de faciliter l'intégration et l'adaptation des autochtones au marché du travail urbain et aux possibilités d'emploi qu'ils offrent.

Dans les régions non urbaines, les crédits alloués à la création d'emplois ont été utilisés parallèlement au programme de logement sur les réserves mis en œuvre par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien afin de répondre au très grave problème de logement des autochtones. Quiconque a